

12

Les ~~7~~ différences :
MaPrimeRénov' vs CEE



	MaPrimeRénov'	CEE
Moment pour faire la demande	Avant le début des travaux ✓ La reco Heero Uniformiser l'éligibilité des CEE et de MaPrimeRénov' à une demande effectuée avant la signature du devis.	Avant la signature du devis (ou dans les 14 jours suivants)
Document requis pour constituer le dossier	Le dernier avis d'imposition au moment de la création du compte sur le site maprimerenov.gouv.fr ✓ La reco Heero Se baser sur le dernier avis d'imposition au moment de la demande pour les CEE et au moment de la création du compte pour MaPrimeRénov'.	L'avis d'imposition N-1 ou N-2 selon la date de : signature du devis, édition de la facture ou dépôt du dossier auprès du PNCEE
Mentions à faire apparaître sur les devis et/ou facture	Mentions obligatoires sur le devis ✓ La reco Heero Uniformiser les pratiques pour que les mentions obligatoires apparaissent seulement sur la facture, preuve de la réalisation effective des travaux.	Mentions obligatoires sur la facture
Gain énergétique minimum	55 %	35 % (55 % dans le cadre du Coup de Pouce)
Pompe à chaleur air/eau ou eau/eau	La présence d'un régulateur et de sa classe énergétique	Information non nécessaire sur la présence d'un régulateur et de sa classe énergétique
Chauffe-eau thermodynamique	Efficacité saisonnière (ETAS) et profil de soutirage (capacité de l'appareil à produire de l'eau chaude sanitaire)	Coefficient de performance (COP)
Mise en place d'un poêle à bois	Information sur le rendement obligatoire	Information sur le rendement non nécessaire
Isolation (tous types confondus)	Certification de l'isolant non requise	Isolant certifié ACERMI ou QB23
Isolation de plancher de combles	Non éligible	Éligible
Isolation de plancher bas	Non éligible	Éligible
Isolation des murs par l'extérieur	Restreinte à 100 m²	Pas de surface maximum éligible dans le cadre des CEE
	✓ La reco Heero Critères techniques : les uniformiser sur les plus restrictifs afin de garantir la mise en place d'équipements les plus performants. Critères d'éligibilité : élargir ceux de MaPrimeRénov' à ceux des CEE : permettre l'obtention de MaPrimeRénov' dans le cadre de l'isolation d'un plancher bas ou de combles et de ne pas restreindre la surface d'isolation des murs quand elle est effectuée par l'extérieur.	
Contrôles sur le chantier	contrôle mandaté pour MaPrimeRénov' ✓ La reco Heero En cas de double subventions, rendre disponible le rapport du contrôle sur le chantier auprès de l'Anah et du Pôle National des CEE.	contrôle mandaté pour les CEE